

# Mode opératoire bénéficiaires

Vous êtes en possession de CESU préfinancés papier ou électroniques et votre prestataire de services à la personne accepte d'être réglé par Internet. C'est simple, rapide et sécurisé!

## Connexion à votre espace personnel

Vous créez ou accédez à votre compte sur le site de l'émetteur des CESU préfinancés en votre possession.









www.ticket-cesu.fr

Edenred France émet le Ticket CESU

www.cheque-domicile.fr

Groupe UP émet le Chèque Domicile

www.cesudomalin.com

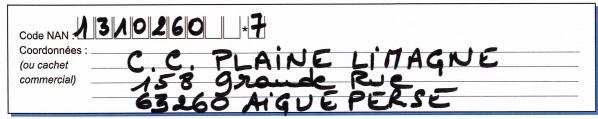
www.cesu-sodexo.fr

Natixis Intertitres émet le CESU Domalin® Sodexo Pass France émet le Pass CESU

Attention : ce service n'est pas disponible pour les CESU de l'émetteur Domiserve qui dispose de son propre circuit de règlement.

### Sélection du prestataire

Vous recherchez votre prestataire via le moteur de recherche.



## Saisie de vos CESU préfinancés

#### Vous avez des CESU préfinancés papier :

Saisissez la référence de votre CESU (numéro du titre, montant du titre, case à gratter, etc.). Renouvelez cette opération pour l'ensemble des CESU préfinancés à utiliser pour régler votre prestataire.



#### Vous avez des CESU préfinancés électroniques :

Vous indiquez le montant, au centime près, à régler à votre prestataire.



rendez-vous sur : https://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne) et vous ne dépassez pas le montant

_	 	 -	_

# Saisie de la référence de paiement

Vous indiquez la référence demandée par votre prestataire.

X	Numéro	de	factur
-			

\_\_\_ Autre \_

Numáro do client	



#### Validation du paiement

Après avoir vérifié les informations saisies, vous validez votre paiement.

Attention, cette action est irréversible. Un paiement ne pourra pas être annulé.

En cas de problème pour accéder à votre espace personnel ou pour effectuer un paiement en ligne, merci de contacter